

Un prix pour BHL

Le 2^e prix « Livres et droits de l'homme »
a été décerné à Bernard-Henri Lévy
pour son « romanquête », « Qui a tué Daniel Pearl ? »



Le philosophe écrivain a décidé de remettre son prix de 1.500 €
à la Fondation Daniel Pearl.

Photo Patrice SAUCOURT

En 2002, le journaliste américain Daniel Pearl était enlevé, puis décapité à Karachi. A la suite de cet assassinat, Bernard-Henri Lévy effectuait sur place une longue enquête qui aboutissait à « *Qui a tué Daniel Pearl ?* » (Grasset), livre auquel a été décerné hier, à l'unanimité, le 2^e prix « Livres et droits de l'homme » de la ville de Nancy.

Costume sombre et chemise blanche largement ouverte sur la poitrine, BHL a reçu ce prix des mains d'André Rossinot, maire de Nancy, et de Robert Ménard, président-fondateur de Reporters sans frontières et président d'honneur du jury. Comme l'avait été en 2002 Simone Veil, année qui avait couronné l'ouvrage de Patrick Decker « *Les Naufragés. Avec les clochards de Paris* ».

Le philosophe-écrivain, à la tête d'une trentaine d'essais ou romans disait hier dans le grand salon de l'hôtel de ville que son « romanquête », qui a remporté un vif succès auprès du public, est « celui de mes livres qui compte le plus pour moi », tout en avouant devant Robert Ménard : « Je suis un intermittent du journalisme ».

« Tu as fait que jamais on n'oubliera Daniel Pearl », rappelait ce dernier en ajoutant : « A travers une histoire individuelle, on parle de choses plus générales. Faire taire un journaliste, c'est faire taire tout un

peuple, tout un pan de société ».

« Une constante dans mon travail »

Convenant qu'ils « n'ont pas toujours été d'accord », l'un et l'autre travaillent dans le même sens, pour les droits de l'homme. « S'il y a bien une constante dans mon travail depuis trente ans, c'est la question des Droits de l'Homme », confirme Bernard-Henri Lévy, rappelant : « Quand à 20 ans, j'étais un jeune philosophe débutant, c'était une question qui n'allait pas de soi ». Et d'en référer à Foucault, Lacan, Althusser, « mes maîtres que je vénère », penchés sur le concept d'homme et s'interrogeant sur les droits à lui accorder ou non. « La réponse était rien moins qu'évidente. J'appartiens à la génération qui a eu à refonder la question des Droits de l'Homme ».

En main le fac simulé du chèque de 1.500 €, montant de la dotation du prix reçu hier, le lauréat l'a symboliquement rendu « pour qu'il aille à la Fondation Daniel Pearl », créée par ses parents et sa veuve.

Fondation chargée « de promouvoir la mémoire du fils et d'illustrer les valeurs pour lesquelles il s'est battu ». « Des projets sont en route, des bourses pour des étudiants pakistanais, un mémorial, peut-être un jour à Karachi ».

R. V.